



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE CORSE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA REGION CORSE**

**Spécial n°44 du 23 mai 2016**

## SOMMAIRE

16-1011	portant subdélégation de signature de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est
---------	--



PREFECTURE DE CORSE

Direction générale de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est

Arrêté n° 16-1011 du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature

**LE DIRECTEUR DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE SUD-EST**

Vu l'arrêté n° 16-0937 du 17 mai 2016 du Préfet de Corse, Préfet de la Corse-du-Sud, portant délégation de signature à Monsieur Yves Tatibouet, directeur de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer à ma place, en cas d'absence ou d'empêchement, tous les actes de l'arrêté susvisé, à Monsieur Nicolas Lochanski, adjoint du directeur.

**Article 2** : subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part et de celle de Monsieur Nicolas Lochanski, tous les actes relevant de l'arrêté susvisé, à Madame Valérie Fulcrand-Vincent, chef du département surveillance et régulation.

**Article 3** : en cas d'absence d'un des délégataires précités, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par l'agent que j'aurai dûment désigné pour assurer l'intérim.

**Article 4** : toutes les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**Article 5** : le chef de cabinet de la direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud Est est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet de Corse et par délégation,  
Le directeur de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est

Yves TATIBOUET